

LETTRE INFO SPECIALE N°1

Suite au Comité Directeur du 14 janvier 2025

1) Cooptation pour pourvoir aux 2 postes vacants du Comité Directeur

Nous avons reçu deux candidatures pour entrer au Comité Directeur : celle de Monsieur Jean Claude PUJOL et celle de Monsieur Jean Jacques LE BOURSICOT, tous deux déjà candidats lors de l'assemblée générale de février 2024. Le Comité Directeur approuve le principe de coopter deux membres supplémentaires afin d'étoffer l'équipe jusqu'à la prochaine assemblée générale.

- Monsieur Jean Claude PUJOL est coopté en remplacement de Monsieur Henri MATHIOT par 12 voix pour-0 contre-1 abstention
- Monsieur Jean Jacques LE BOURSICOT est coopté en remplacement de Monsieur Yves CAYUELA par 13 voix pour-0 contre-0 abstention

2) Réorganisation du bureau et des commissions

Suite à ces modifications dans la composition du Comité Directeur, le Président et la Secrétaire générale proposent de compléter le bureau avec un nouveau trésorier et des adjoints. Il est donc mis au vote les candidatures pour ce nouveau bureau :

- Poste de Trésorier : Candidature de Monsieur François COSSARD – Adoptée à l'unanimité
- Poste de trésorier adjoint : Candidature de Monsieur Jean Claude PUJOL - Adoptée à l'unanimité
- Poste de secrétaire adjoint : Candidature de Monsieur Fabrice CONSTANCIO - Adoptée à l'unanimité
- Poste de Vice Président : pas de candidat

Le bureau est désormais composé de 5 membres

Je rappelle l'article 10 des statuts de la SNN qui prévoit : Les commissions "sont ouvertes à tous les sociétaires sur proposition du Comité directeur. Elles seront placées sous la responsabilité d'un membre du CD"

Organisation des Commissions :

- **Travaux :** Frédéric SUIRE, Eric ASTRUC, Frédéric GERNEZ
- **Environnement/Espaces verts :** rattachée à la Commission travaux. La participation de Monsieur Bernard TRICOIRE est proposée et sera validée avec l'intéressé*
- **Ecole de voile :** René DEBOIS, Frédéric SUIRE
- **Habitable-Régates :** Emmanuelle MANDROU, Fabrice CONSTANCIO
- **Animation :** Bernard AYMES, Xavier LEROUX, Thierry MALIVOIR, Jean MONTLAUR
- **Juridique :** Emmanuelle MANDROU, Jean Jacques LE BOURSICOT
- **Commission police du Port :** Pascal DESCAZAUX, Fabrice CONSTANCIO, Xavier LEROUX
- **Commission portuaire :** Sa composition est définie par le règlement intérieur (article 3-2), elle comprend : un membre de la Police du port, le capitaine du Port et l'agent portuaire. Elle examine les demandes de places avant de les soumettre à l'approbation du bureau.

A noter : Un inventaire des bateaux présentant des amarrages défectueux a été réalisé. Les propriétaires seront informés par un courrier que la Commission portuaire est chargée de rédiger.

- **Capitaine du Port :** Jacques SIE
- **Communication :** Sylvaine LESECQ SAINT SANS, Fabrice CONSTANCIO
- **Vieux Gréments :** Jean Claude PUJOL + sociétaire(s) à désigner

J'informe les membres du Comité Directeur que les statuts modifiés en 2021 n'ont pas été déposés en Préfecture à ce jour et que le compte rendu de l'AG de 2021 ne mentionne ni l'adoption des nouveaux statuts, ni celle du nouveau règlement intérieur. (Les statuts valides et figurant dans les registres de la Préfecture sont donc toujours ceux approuvés en 2018). En conséquence, ces documents indispensables à la vie de l'association, seront remis à l'adoption lors de la prochaine assemblée générale.

Date à retenir : > 17 janvier 2025 à 18H00 : Traditionnelle Galette des Rois

Sylvaine LESECQ SAINT SANS - Secrétaire Générale SNN